



LE SECRET

D E S

FRANCS-MAÇONS.

DE toutes les sociétés, que les hommes ont pu former entr'eux depuis le commencement du monde, il n'y en eut jamais de plus douce, (1) de plus sage, de plus utile, & en même temps de plus singulière, que celle des Francs-Maçons.

(1) Il y a un ordre bien plus ancien que celui des Francs-Maçons, & dont le nom seul porte avec soi toute la douceur que pourroit souhaiter l'homme le plus difficile sur cet article; on l'appelle l'ordre de la liberté. Moïse, dit-on, en est le fondateur: je crois qu'on ne peut guere dater de plus loin. Cet ordre est encore en vigueur aujourd'hui. Les associés portent à la boutonniere de la veste une chaîne,

Unis ensemble par le tendre nom de *freres*, ils vivent dans une intelligence qui ne se rencontre que rarement, même parmi ceux que les liens du sang devroient unir le plus étroitement. Cette union intime, qui fait tant d'honneur à l'humanité en général, répand, dans le commerce particulier que les Francs - Maçons ont entr'eux, des agréments dont nulle autre société ne peut se flatter.

Comme mon dessein principal n'est pas de faire ici l'éloge des Francs-

d'où pend une espee de médaille, qui, par sa figure, représente une des tables de la loi. A la place des préceptes, il y a d'un côté deux ailes gravées, avec cette légende au dessus : *Virtus dirigit alas*. On fait que les ailes sont le symbole de la liberté. Sur le revers on voit une grande *M.* qui signifie Moïse; au dessous, quelques chiffres Romains; & en bas, en chiffres Arabes, 6743. C'est apparemment pour faire voir qu'ils savent faire usage de leur liberté, que ces associés ont commencé par supprimer une des tables de la loi. On ne peut dire quelle est celle qu'ils ont conservée, car on n'y voit aucune trace des commandemens de Dieu. Peut-être que le peu qui en seroit resté, auroit été encore trop gênant pour un ordre où l'on ne respire que la liberté. Les femmes y sont admises, comme de raison.

Maçons, je n'entreprendrai point de démontrer méthodiquement les propositions que je viens d'avancer : ce sont des vérités de fait dont on pourra recueillir les preuves dans la suite de ma narration.

L'ordre des Francs-Maçons a été exposé de tout temps à bien des contradictions. Le secret, qu'on observe scrupuleusement sur tout ce qui se passe dans l'intérieur de leurs assemblées, a fait concevoir des soupçons très-désavantageux à l'ordre entier.

Les femmes, qui veulent être partout où il y a des hommes, ont été extrêmement scandalisées de se voir constamment bannies de la société des Francs - Maçons. Elles avoient supporté plus patiemment de n'être point admises dans plusieurs ordres (2) qui ont fleuri en France à différentes re-

(2) Tels étoient l'ordre de la *Méduse*, établi à Toulon par M. de Vibray; celui de la *Grappe*, à Arles, par M. de Damas de Gravaison; celui des *Trancardins*, si célébré par les belles chansons de M. l'Ainé; & enfin l'ordre de la *Boisson* qui se forma

4 LE SECRET

prises. C'étoient autant de sociétés bachiques, dans lesquelles on ne célébroit que le dieu du vin : on y

dans le Bas-Languedoc au commencement de 1703. M. de Posquieres, gentilhomme du pays, fut nommé grand-maitre, & il prit le nom de *frere François Réjouissant*. Comme ce nouvel ordre enchériffoit sur tous ceux qui avoient paru jusqu'alors, on lui donna le titre de l'étroite observance. J'ai cru faire plaisir au public d'en rapporter ici les statuts : l'élégance, le goût, la délicatesse qui y regnent, donnent une idée bien favorable de l'ordre & de l'auteur.

*Frere François Réjouissant ,
Grand-Maitre d'un ordre bachique ,
Ordre fameux & florissant ,
Fondé pour la santé publique ,
A ceux qui ce présent statut
Verront & entendront , salut.*

*Comme l'on fait que dans la vie ,
Chacun , au gré de ses desirs ,
Cherche à se faire des plaisirs ,
Selon que son goût l'y convie ;
Nous qui voyons que nos beaux jours ,
Et l'heureux temps de la jeunesse
Fuients avec tant de vitesse ,
Que rien n'en arrête le cours ;*

chantoit quelques hymnes à l'honneur
 du dieu de Cythere ; mais on se
 contentoit de chanter, tandis qu'on
 offroit à Bacchus des sacrifices très-
 amples & très-réels. Il ne fut pas dif-
 ficile d'éloigner les femmes de pareil-
 les sociétés ; elles s'en exclurent elles-

*Et voulant que le peu d'années
 Qui nous conduisent à la mort,
 Soient tranquilles & fortunées,
 Malgré les caprices du sort ;
 De notre certaine science,
 Parmi la joie & l'abondance,
 Débarrassés de tout souci,
 Hors de celui de notre panse,
 Nous avons, dans une séance,
 Dressé les statuts que voici.*

*Dans votre auguste compagnie
 Vous ne recevrez que des gens
 Tous bien buvants & bien mangeants ;
 Et qui menent joyeuse vie.*

*Mêlez toujours dans vos repas,
 Les bons mots & les chansonnettes ;
 Buvez rasade aux amourettes ;
 Mais pourtant ne vous grisez pas.*

67 LE SECRET
mêmes par vanité, & elles couvrèrent
du spécieux prétexte de décence;
ce qui n'étoit au fond qu'une attention
réfléchie sur leur charmes.

*Que si, par malheur, quelque frere
Venoit à perdre la raison,
Prenant pitié de sa misere,
Remenez-le dans sa maison.*

*Pour boire du jus de la treille,
Servez-vous d'un verre bien net,
Mais n'embouchez pas la bouteille,
Car je sais quel en est l'effet.*

*Je veux que désormais à table
Chacun boive à sa volonté,
Les plaisirs n'ont rien d'agréable
Qu'autant qu'on a de liberté.*

*Ne faites jamais violence
A ceux qui refusent du vin;
S'ils n'aiment pas ce jus divin,
Ils en font bien la pénitence.*

*Dans mes hôtels, si d'aventure,
Un frere salit ses discours
Par la moindre petite ordure,
Je l'en bannis pour quinze jours.*

DES FRANCS-MAÇONS. 7

Elles ont pensé bien autrement de l'ordre des Francs-Maçons. Lorsqu'elles ont su avec quelle modération ils se comportoient dans leurs repas, tant solennels que particuliers, elles n'ont pas pu imaginer quelles étoient les raisons que ces respectables confreres avoient eues, pour les exclure de leur société. Persuadées que, sans elles, les hommes ne peuvent goûter que des plaisirs criminels, elles ont donné les couleurs les plus odieuses aux délices dont les Francs-Ma-

*Que si ces peines redoublées
Sur lui ne font aucun effet,
Je veux que son procès soit fait,
Toutes les tables assemblées.*

*Gardez-vous sur-tout de médire,
Et lorsque vous serez en train
De vous divertir & de rire,
Ménagez toujours le prochain.*

*Enfin quand vous serez des nôtres
Dans vos besoins secourez-vous;
Le plaisir de tous le plus doux,
C'est de faire celui des autres.*

çons jouissent dans leurs assemblées.

Tous ces soupçons injurieux disparaîtront bientôt, lorsque je décrirai ce qui se passe dans les assemblées de la maçonnerie. Il est bien vrai que ce sont les plaisirs qui les rassemblent, mais ils ne connoissent que ceux que le repentir ne suit jamais. Cela suppose un goût juste & décidé, qui, en les portant à tout ce qui est bon & aimable, leur inspire en même temps de ne rien rechercher avec passion. Cette paisible situation du cœur, qui est bien éloignée de l'ennuyeuse indifférence, fait naître sous leurs pas des plaisirs toujours nouveaux. Ils seroient peut-être plus vifs, s'ils étoient secondés des passions; mais seroient-ils aussi doux, aussi fréquents, aussi durables? Je m'en rapporte à ceux qui en ont fait l'expérience. Je prendrois aussi volontiers pour juges les femmes elles-mêmes; mais je n'écouterois que celles que la maturité de l'âge, ou la décadence de quelques appas, rendent susceptibles de certains accès de raison.

Un soupçon d'une autre espece a paru mériter bien plus d'attention. On avoit imaginé qu'il y a tout à craindre pour la tranquillité de l'état, de la part d'une société nombreuse de gens de mérite, unis si intimement sous le sceau du secret. On a cru d'abord, qu'en éloignant les femmes de leurs assemblées, ils avoient eu en vue d'en bannir l'inutilité & l'indiscrétion, pour se livrer entièrement aux affaires les plus sérieuses.

Je conviens que ce soupçon avoit quelque chose de spécieux. En effet, si la passion d'un seul homme a pu, comme on l'a vu plus d'une fois, causer dans un état d'étranges révolutions; que seroit-ce, si un corps aussi nombreux & aussi uni que celui dont je parle, étoit susceptible des impressions féditieuses, d'intrigues & de cabales, que l'orgueil & l'ambition ne mettent que trop souvent dans le cœur de l'homme ?

On n'a rien à craindre des Francs-Maçons sur cet article. Ils portent dans le cœur, l'amour de l'ordre & de

la paix. Aussi attachés à la société civile, qu'ils sont unis entr'eux, c'est à leur école qu'on peut apprendre, plus efficacement que de la bouche de ceux qui instruisent par état, quel respect, quelle soumission, quelle vénération nous devons avoir pour la religion, pour le prince, pour le gouvernement. C'est chez eux que la subordination, mieux pratiquée que par tout ailleurs, est regardée comme une vertu, & nullement comme un joug. On s'y soumet par amour, & non point par cette basse timidité, qui est le mobile ordinaire des âmes lâches & communes.

C'est en Angleterre (3.) que les

(3) L'Angleterre est le pays où l'on forme le plus de sociétés particulières. On les appelle *cotteries*. On y a vu les *cotteries* des gras & des maigres, --- des rois, -- de saint George, -- des voisins logés dans une même rue, -- des nigauds & des buveurs de bière de Brunsvick, --- des duellistes, --- de deux sous, -- des laids, --- des gants à franges, -- des amoureux, -- la *cotterie hebdomadaire*, --- la *cotterie éternelle*, & nombre d'autres. La *cotterie éternelle*, qui n'a été instituée que vers la fin des guerres civiles d'An

Francs-Maçons ont pris naissance, & ils s'y soutiennent avec une vigueur, que l'écoulement de plusieurs siècles n'a pu altérer jusqu'à présent. L'économie de cette société est fondée sur un secret, qui a toujours été impénétrable, tant que les Anglois en ont été les seuls dépositaires. Cette nation, un peu taciturne, parce qu'elle pense toujours, étoit plus propre qu'aucune autre à conserver fidèlement un dépôt si précieux.

Nous languirions encore ici dans une ignorance profonde, sur les mystères de cet ordre, s'il ne s'étoit enfin établi en France. Le François, quoiqu'extrêmement prévenu pour son propre mérite, recherche néanmoins avec avidité celui des autres nations, lorsqu'il a pour lui les graces de la nouveauté : ou, pour mieux dire, ce

gleterre, & qui a souffert quelques interruptions, avoit pourtant déjà consommé, au commencement de ce siècle, cinquante tonneaux de tabac, trente mille piéces de biere, mille bariques de vin rouge de Portugal, deux cents pipes d'eau-de-vie, &c.

qui est nouveau pour le François a toujours pour lui l'agrément du mérite, Les femmes commencerent, il y a quelques années, à copier certaines modes Angloises. Ce sexe enchanteur, que le François adore sans se donner le temps de l'aimer, donna bientôt le branle au goût de la nation pour ses nouvelles découvertes. On voulut d'abord s'habiller comme les Anglois ; on s'en lassa peu après. La mode des habits introduisit peu à peu la maniere de penser ; on embrassa leur métaphysique ; comme eux, on devint géometre ; nos pieces de théâtre se ressentirent du commerce Anglois : on prétendit même puiser chez eux jusqu'aux principes de la théologie : Dieu fait si on y a gagné à cet égard !

Il ne manquoit enfin au François que le bonheur d'être Francs-Maçons ; & il l'est devenu. Cette aimable & indiscrette nation n'a pas plutôt été dans la confidence du secret de l'ordre, qu'elle s'est senti surchargée d'un poids énorme qui l'accabloit. Les

affociés François n'ont osé d'abord se soulager autrement, qu'en débitant par-tout, qu'ils étoient dépositaires d'un secret, mais que rien ne seroit capable de le leur arracher. Un secret ainsi prôné est à moitié découvert. Ils ont néanmoins tenu bon pendant quelque temps. La pétulante curiosité des François, non Francs-Maçons, flattoit infiniment la vanité de ceux qui l'étoient, & encourageoit leur discrétion : ils s'étonnoient eux-mêmes des efforts généreux qu'ils avoient le courage de faire, pour ne pas déceler ce qu'un serment solemnel les obligeoit de taire.

Une passion violente, qui trouve des obstacles, n'en devient que plus vive & plus ingénieuse pour se satisfaire. La curiosité Françoisse n'ayant pu percer à force ouverte les foibles barrières dans lesquelles leurs compatriotes avoient resserré leur secret, a mis en œuvre la ruse la plus conforme au génie de la nation. Les curieux ont affecté une indifférence dédaigneuse pour des mystères qu'on s'obstinoit à

leur cacher. C'étoit le vrai moyen de faire rapprocher des personnes, dont la discrétion n'étoit que rodomon-tade.

La ruse a eu son effet; les Francs-Maçons, abandonnés à eux-mêmes, sont devenus plus traitables; on a réussi à les faire causer sur leur ordre; l'un a dit une chose, l'autre une autre. Ces différentes collectes ont fait d'abord un tout assez imparfait; mais il a été rectifié par de nouveaux éclaircissements, & il a enfin été conduit au point d'exactitude, sous lequel je le présente aujourd'hui.

Je ne puis dissimuler qu'en qualité de François, je ne ressentent un plaisir singulier dans cette espece d'indiscrétion. Il est vrai qu'il y manque un affaïsonnement bien flatteur, qui seroit l'obligation de ne point parler. Mais comme un appétit bien ouvert supplée ordinairement à ce qui peut manquer dans un ragoût du côté de l'art, le plaisir avec lequel je me porte à révéler les mystères de la maçonnerie est pour moi aussi vif, que si j'avois des engagements pour me taire.

Le secret des Francs-Maçons consiste principalement dans la façon dont ils se reconnoissent. Deux Francs-Maçons, qui ne se feront jamais apperçus, se reconnoîtront infailliblement, lorsqu'ils se rencontreront. C'est l'effet de certains signes dont ils sont convenus entr'eux. Ils les emploient si fréquemment, soit dans leurs assemblées, soit dans les rencontres particulières, qu'on pourroit les regarder comme autant de pantomimes. Au reste, les signes dont ils se servent sont si clairs & si expressifs, qu'il n'est point encore arrivé de méprise à cet égard.

Nous avons trois exemples très-récents, qui démontrent évidemment l'efficacité des signes de la maçonnerie, & la tendre union qui regne parmi ces respectables confreres.

Il y a environ trois ans qu'un armateur François, qui étoit Franc-Maçon, fit malheureusement naufrage sur les côtes d'une isle, dont le vice-roi étoit aussi du même ordre. Le François

fut assez heureux pour se sauver ; mais il perdit , avec son vaisseau , son équipage & son bien. Il se fit présenter au vice-roi. Son embarras étoit de lui raconter son malheur d'une façon assez sensible pour mériter d'en être cru sur sa parole. Il fut fort étonné , lorsqu'il vit le vice-roi faire les signes de la maçonnerie. Le François y répondit de tout son cœur. Ils s'embrassèrent l'un l'autre comme freres , & causerent ensemble avec toute l'ouverture de cœur que l'amitié la plus tendre peut inspirer. Le vice-roi , sensiblement touché des malheurs du François , le retint dans son isle , & lui procura , pendant le séjour qu'il y fit , tous les secours & tous les amusemens possibles. Lorsque le François voulut se remettre en mer pour travailler à réparer ses pertes , le vice-roi le combla de présents , & lui donna tout l'argent nécessaire pour retourner dans son pays. Le François , pénétré de reconnoissance , fit à son bienfaiteur les remerciemens que méritoit sa générosité ; & il pro-

fit de l'occasion d'un vaisseau qui mettoit à la voile pour revenir en France. C'est du François lui même que l'on a su le détail de cette aventure. Il s'appelloit *Prévérot*. Il étoit frere de M. Prévérot, docteur en médecine de la faculté de Paris, mort depuis quelques années.

Il y a quelques mois qu'un gentilhomme Anglois venant à Paris, fut arrêté sur sa route par des voleurs. On lui prit soixante louis. Cet Anglois, qui étoit Franc-Maçon, ne fut pas plutôt arrivé à Paris, qu'il fit usage des signes qui caractérisent la maçonnerie. Cet expédient lui réussit : il fut accueilli par les freres, à qui il raconta sa triste aventure : on fit une collecte pour lui dans une assemblée, & on lui donna les soixante louis qui lui avoient été volés. Il les a fait remettre à Paris depuis son retour en Angleterre.

A l'affaire de Dettingen, un garde du roi eut son cheval tué sous lui, & se trouva lui-même tellement engagé dessous, qu'il lui fut impossible de se débarrasser. Un cavalier Anglois vint

à lui le sabre levé, & lui auroit fait un mauvais parti, si le garde, qui étoit Franc-Maçon, n'eût fait à tout hasard les signes de l'ordre. Heureusement pour lui le cavalier Anglois se trouva être de la même société : il descendit de cheval, aida le François à se débarrasser de dessous le sien, & en lui sauvant la vie, comme confrere, il le fit pourtant son prisonnier, parce qu'un Franc-Maçon ne perd jamais de vue le service de son prince.

Je vois déjà mon lecteur qui attend avec impatience que je lui dépeigne ces signes merveilleux, capables d'opérer des effets si salutaires ; mais je lui demande la permission de dire encore quelque chose de général sur l'ordre des Francs-Maçons : j'entrerai ensuite dans un détail très-étendu, dont on aura lieu d'être satisfait.

Il semble d'abord que la table soit le point fixe qui réunit les Francs-Maçons. Chez eux, quiconque est invité à une assemblée, l'est aussi à un repas ; c'est ainsi que les affaires s'y discutent. Il n'en est point de leur ordre, comme

de ces sociétés seches à tous égards, dans lesquelles depuis long-temps l'esprit & le corps semblent condamnés par état à un jeûne perpétuel. Les Francs-Maçons veulent boire, manger, se réjouir : voilà ce qui anime leurs délibérations.

On voit que cette façon de porter son avis peut convenir à bien du monde : l'homme d'esprit, celui qui ne passe pas pour tel, l'homme d'état, le particulier, le noble, le roturier, chacun y est admis, chacun peut y jouer son rôle. Ce qui est admirable, c'est que dans un mélange si singulier, il ne se trouve jamais ni hauteur, ni bassesse. Le grand seigneur permet à sa noblesse de s'y familiariser : le roturier y prend de l'élevation ; en un mot, celui qui a plus en quelque genre que ce soit, veut bien céder du sien ; ainsi tout se trouve de niveau. La qualité de *freres*, qu'ils se donnent mutuellement, n'est pas un vain compliment ; ils jouissent en commun de tous les agréments de la fraternité. Le mérite & les talents s'y distinguent néan-

moins ; mais ceux qui ont le bonheur d'en être pourvus , les possèdent sans vanité & sans crainte , parce que ceux qui ne sont point partagés des mêmes avantages , n'en sont ni humiliés , ni jaloux. Personne ne veut y briller ; tout le monde cherche à plaire.

Cette légère esquisse peut , ce me semble , donner une idée assez avantageuse de la douceur & de la sagesse qui regnent dans la société des Francs-Maçons. En vain a-t-on voulu leur reprocher de ne tenir des assemblées que pour parler plus librement sur des matières de religion , ou sur ce qui concerne l'état ; ce sont deux articles sur lesquels on n'a jamais vu s'élever la moindre question parmi eux. Le dieu du ciel , & les maîtres de la terre y sont inviolablement respectés. Jamais on n'y traite aucune affaire qui puisse concerner la religion ; c'est une (4) des maximes fondamentales

(4) Ceci me rappelle un règlement assez singulier , qui fut publié dans les cantons Suisses , au

de la société. A l'égard de la personne sacrée de sa majesté, on en fait une mention honorable au commencement du repas ; la santé de cet auguste monarque y est solennisée avec toute la pompe & la magnificence possible : cela fait, on ne parle plus de la cour.

A l'égard des conversations que l'on tient durant le repas, tout s'y passe avec une décence qui s'étend bien loin : je ne fais même si les rigides partisans de la morale austere pourroient en soutenir toute la régularité. On ne parle jamais des absents ; on ne dit du mal de qui que ce soit ; la satire

sujet des troubles qu'exciterent dans ces provinces des querelles survenues entre des théologiens, sur quelques points de religion. Il s'agissoit de la grace, de la prédestination, de l'action de Dieu sur les créatures, &c. matieres extrêmement difficiles, même pour les intelligences les plus déliées. Comme il y avoit déjà long-temps qu'on ne s'entendoit point, il étoit à craindre que la dispute n'aboutit enfin à une sédition ouverte. L'affaire fut évoquée au conseil souverain, qui trancha la difficulté, en faisant publier un décret, par lequel il fut *defendu à tous & un chacun, de parler de Dieu ni en bien ni en mal.*

maligne en est exclue ; toute raillerie y est odieuse : on n'y souffriroit pas non plus la douce ironie de nos prétendus sages, parce qu'ils sont presque toujours malignement zélés ; & pour tout dire en un mot, on n'y tolere rien de ce qui paroît porter avec soi la plus légère empreinte du vice. Cette exacte régularité, bien-loin de faire naître un triste sérieux, répand au contraire dans les cœurs & dans les esprits la volupté la plus pure ; on voit éclater sur leur visage le brillant coloris de la gaieté & de l'enjouement ; & si les nuances en sont quelquefois un peu plus vives qu'à l'ordinaire, la décence n'y court jamais aucun risque, c'est la sagesse en belle humeur. Si pourtant il arrivoit qu'un frere vînt à s'oublier, & que dans ses discours il eût la foiblesse de faire usage de ces expressions, que la corruption du siecle a cru déguiser honnêtement sous le nom de *libertés*, un signe formidable le rappelleroit bientôt à son devoir, & il reviendroit à l'instant. Un frere peut bien prévariquer, parce qu'il

est homme ; mais il a le courage de se corriger , parce qu'il est Franc-Maçon.

Il est temps de satisfaire à présent la curiosité du lecteur , & de lui faire voir en détail l'intérieur des assemblées Franc-Maçonnnes. Comme je me servirai , dans tout ce que je vais dire , des termes de l'ordre , je crois qu'il est à propos de les expliquer ici , pour faciliter l'intelligence de tout ce que j'ai à dire.

Franc-Maçon (en Anglois *Free Mason*) signifie *Maçon libre*. C'étoit dans l'origine une société de personnes, qui étoient sensées se dévouer librement pour travailler un jour à la réédification du temple de Salomon. Je ne crois pas que ceux d'aujourd'hui conservent encore le dessein d'un projet qui paroît devoir être de longue haleine. Si cela étoit , & que cette société se soutînt jusqu'au rétablissement de ce fameux édifice , il y a apparence qu'elle dureroit encore long-temps. Au reste , tout ce goût de maçonnerie est pure-

ment allégorique : il s'agit de former le cœur, de régler l'esprit, & de ne rien faire qui ne cadre avec le bon ordre ; voila ce qui est désigné par les principaux attributs des Francs-Maçons, qui sont l'équerre & le compas. Il n'y avoit autrefois qu'un seul *grand-maître*, qui étoit Anglois ; aujourd'hui les différents pays dans lesquels il y a des Francs-Maçons ont chacun le leur. On appelle celui qui est revêtu de cette dignité, LE TRÉS-VÉNÉRABLE. C'est lui qui délivre aux *maîtres* qui président aux assemblées particulières, les lettres-patentes qu'on appelle *constitutions*. Ces présidents particuliers sont appelés simplement VÉNÉRABLES (5). Leurs lettres-patentes ou constitutions sont contresignées par un grand-officier de l'ordre, qui est le secrétaire-général.

(5) Il faut observer que lorsque ces *vénérables* sont en fonction, dans leur propre loge, on les appelle *très-vénérables*.

Les assemblées maçonnées s'appellent communément *loges*. Ainsi lorsqu'on veut annoncer une assemblée pour tel jour, on dit : *il y aura loge tel jour*. Les vénérables peuvent tenir *loge* quand ils le jugeront à propos. Il n'y a d'assemblées fixes que tous les premiers dimanches de chaque mois.

Quoique toutes les assemblées des Francs-Maçons soient appelées *loges*, ce nom est cependant plus particulièrement attribué à celles qui ont un *vénérable* nommé par le grand-maître. Ces loges sont aujourd'hui à Paris au nombre de vingt-deux. On les désigne par les noms de ceux qui y président : ainsi l'on dit : *j'ai été reçu dans la loge de monsieur N.*

Comme les particuliers Francs-Maçons peuvent s'assembler quand ils veulent, ils nomment entr'eux un vénérable à la pluralité des voix, lorsque celui qui est nommé par le grand-maître ne s'y trouve pas. Si cependant il s'y trouvoit un des deux grands-officiers, qui sont ordinairement attachés à celui qui d'office est vénérable, on

lui déféreroit la présidence (6). Je dirai dans un moment ce qu'on entend par ces grands-officiers.

Les loges sont composées de plus ou moins de sujets. Cependant, pour qu'une assemblée de Francs-Maçons puisse être appelée *loge*, il faut qu'il y ait au moins deux *maîtres*, trois *compagnons* & deux *apprentis*. C'est en voyant le détail d'une réception que l'on saura la différence de ces degrés de maçonnerie.

Lorsqu'on est en loge, il y a au dessous du vénérable deux officiers principaux, appelés *surveillants*. Ce sont eux qui ont soin de faire exécuter les réglemens de l'ordre, & qui y commandent l'exercice, lorsque le vénérable l'ordonne. Chaque loge a aussi son *trésorier*, entre les mains duquel sont les fonds de la compagnie. C'est

(6) Ces officiers ne remplacent le vénérable que lorsqu'il a paru à l'assemblée, & que, pour affaire ou autrement, il est obligé de sortir; car s'il n'a point paru, on en élit un parmi les maîtres, à la pluralité des voix.

lui qui est chargé des fraix qu'il y a à faire ; & dans la regle , il doit rendre compte aux freres de la recette & des déboursés , dans l'assemblée du premier dimanche du mois. Il y a aussi un *secrétaire* , pour recueillir les délibérations principales de la loge , afin d'en faire part au secrétaire-général de l'ordre.

Un vénérable , quoique chef de loge , n'y a d'autorité qu'autant qu'il est lui-même zélé observateur des statuts ; car s'il tomboit en contravention , les freres ne manqueroient pas de le relever. Dans ce cas , on va aux opinions , (ils appellent cela *ballotter*) & selon l'espece du délit , la punition est plus ou moins grave. Cela pourroit même aller jusqu'à le déposer & l'exclure des loges , si le cas l'exigeoit.

Lorsque c'est un frere qui a prévarié , le vénérable le reprend ; & il peut même , de sa propre autorité , lui imposer une amende qui doit être payée sur le champ : elle est toujours au profit des pauvres. Le vénérable n'en peut user ainsi que pour les fautes

légères ; lorsqu'elles sont d'une certaine importance , il est obligé de convoquer l'assemblée pour y procéder. On verra plus loin la cérémonie singulière qui s'observe lorsqu'il s'agit de l'exclusion d'un Franc-Maçon. J'observerai seulement ici , que lorsqu'un frere est exclu , ou que sans être exclu , il a causé à la société un mécontentement assez grave pour qu'on sévisse contre lui , on ne le fait pas pour cela sortir à l'instant de la loge , on annonce seulement qu'elle est fermée. On croiroit d'abord que *fermer une loge* désigneroit que la porte en doit être bien close ; c'est tout le contraire. Lorsqu'on dit que *la loge est fermée* , tout autre qu'un Franc-Maçon peut y entrer , & être admis à boire & manger , & causer de nouvelles. *Ouvrir une loge* , en termes Francs - Maçons , signifie qu'on peut parler ouvertement des mysteres de la maçonnerie , & de tout ce qui concerne l'ordre ; en un mot , parler tout haut sans appréhender d'être entendu d'aucun *profane* (c'est ainsi qu'ils appellent ceux qui ne sont

point de la confrérie.) Alors personne ne peut entrer; & s'il arrivoit que quelqu'un s'y introduisît, on fermeroit la loge à l'instant, c'est-à-dire, qu'on garderoit le silence sur les affaires de la maçonnerie. Au reste, il n'y a que dans les assemblées particulières que l'on risque d'être quelquefois interrompu; car, lorsqu'on est en grande loge, toutes les avenues sont si bien gardées, qu'aucun profané ne peut y entrer. Si cependant, malgré toutes les précautions, quelqu'un étoit assez adroit pour s'y introduire, ou que quelque apprenti suspect parût dans le temps qu'on traite des mystères de la maçonnerie, le premier qui s'en appercevroit, avertiroit les frères à l'instant, en disant *il pleut*: ces deux mots signifient qu'il ne faut plus rien dire de particulier.

Dans ces assemblées solennelles chaque frère a un tablier, fait d'une peau blanche, dont les cordons doivent aussi être de peau. Il y en a qui les portent tout unis, c'est-à-dire, sans aucun ornement; d'autres les font border

d'un ruban bleu. J'en ai vu qui portoient, sur ce qu'on appelle la *bavette*, les attributs de l'ordre, qui sont, comme j'ai dit, une équerre & un compas.

Lorsqu'on se met à table, le vénérable s'assied le premier en haut du côté de l'orient. Le premier & le second surveillants se placent vis-à-vis du vénérable à l'occident. Si c'est un jour de réception, les récipiendaires ont la place d'honneur, c'est-à-dire, qu'ils sont assis à la droite & à la gauche du vénérable.

Les jours de réception, le vénérable, les deux surveillants, le secrétaire, & le trésorier de l'ordre, portent au cou un cordon bleu (7) taillé en triangle, tel à peu près que le portent les commandeurs de l'ordre du St. Esprit, qui sont ou d'église, ou

(7) Il n'est pas absolument nécessaire que le cordon soit de la figure dont on le décrit ici. J'en ai vu que l'on portoit comme le cordon de la Toison d'or; cela forme toujours une espèce de triangle, mais il n'est pas si exact que celui dont on vient de parler.

de robe. Au bas du cordon du vénérable pendent une équerre & un compas, qui doivent être d'or, ou du moins dorés. Les surveillants & autres officiers ne portent que le compas.

Les lumieres que l'on met sur la table, doivent toujours être disposées en triangle ; il y a même beaucoup de loges, dans lesquelles les flambeaux sont de figure triangulaire. Ils devroient être de bois, & chargés des figures allégoriques qui ont trait à la maçonnerie. Il faut que les statuts n'ordonnent point l'uniformité sur cet article ; car j'ai vu plusieurs de ces flambeaux qui étoient tous de différente espece, tant par rapport à la matiere dont ils étoient composés, que par la figure qu'on leur avoit donnée.

La table est toujours servie à trois, ou cinq, ou sept, ou neuf services. Lorsqu'on a pris ses places, chacun peut faire mettre une bouteille devant soi. Tous les termes dont on se sert pour boire sont empruntés de l'artillerie.

La bouteille s'appelle *baril* ; il y en a qui disent *barique*, cela est indiffé-

rent. On donne au vin le nom de *poudre*, aussi-bien qu'à l'eau; avec cette différence, que l'un est *poudre rouge*, & l'autre *poudre blanche*.

L'exercice que l'on fait en buvant ne permet pas qu'on se serve de verre; il n'en resteroit pas un seul entier, après qu'on auroit bu: on n'a que des gobelets, qu'on appelle *canons*. Quand on boit en cérémonie, le vénérable dit: *chargez & alignez pour une santé proposée*. Le premier & le second surveillants répètent ces paroles, & alors chacun met du vin dans son gobelet. Lorsque les canons sont chargés, les surveillants en avertissent le vénérable qui donne l'ordre ainsi: *portez la main droite à vos armes, en joue. Feu, grand feu*. Voila ce qui désigne les trois temps, qu'on est obligé d'observer en buvant. Au premier, on porte la main à son gobelet: au second, on l'avance devant soi, comme pour présenter les armes; & au dernier, chacun boit. En buvant on a les yeux sur le vénérable, afin de faire tous ensemble le même exercice. En retirant son gobe-

jet, on l'avance un peu devant soi, on le porte ensuite à la mamelle gauche, puis à la droite; cela se fait ainsi par trois fois. On remet ensuite le gobelet sur la table en trois temps: on se frappe dans les mains par trois fois; & chacun crie aussi par trois fois: *vivat*.

Cette façon de boire forme le coup-d'œil le plus brillant que l'on puisse imaginer; & l'on peut dire, à la louange des Francs-Maçons, qu'il n'est point d'école militaire où l'exercice se fasse avec plus d'exactitude, de précision, de pompe & de majesté, que parmi eux. Quelque nombreuse que soit l'assemblée, le mouvement de l'un est toujours le mouvement de tous; on ne voit point des *traîneurs*; & dès qu'on a prononcé les premières paroles de l'exercice, tout s'y exécute jusqu'à la fin, avec une uniformité qui tient de l'enchantement. Le bruit qui se fait en remettant les gobelets sur la table est assez considérable, mais il n'est point tumultueux: ce n'est qu'un seul & même coup, assez fort pour briser des vases qui n'auroient pas une certaine consistance. B 1

Si quelqu'un manquoit à l'exercice, on recommenceroit, mais on ne reprendroit pas du vin pour cela. Ce cas est extrêmement rare, mais pourtant il est arrivé quelquefois. Cela vient ordinairement de la part des nouveaux reçus, qui ne sont pas encore bien formés à l'exercice.

La premiere fanté que l'on célèbre, est celle du *roi*. On boit ensuite à celle du *très-vénéral*. A celle-ci succede celle du *vénéral*. On boit après au *premier* & au *second surveillants*; & enfin aux *freres* de la loge.

Lorsqu'il y a de nouveaux reçus, on boit à leur fanté, immédiatement après qu'on a bu aux surveillants. On fait aussi le même honneur aux freres *visiteurs* qui se trouvent dans la loge: on appelle ainsi des Francs-Maçons d'une loge qui viennent en passant pour communiquer avec des freres d'une autre. La qualité de freres, bien constatée par les signes de l'ordre, leur donne l'entrée & les honneurs dans toutes les loges.

Il faut observer que lorsqu'on boit

en cérémonie , tout le monde doit être debout. Lorsque le vénérable sort de la loge pour quelques affaires , le premier surveillant se met à sa place ; alors le second surveillant prend la place du premier , & un des freres devient second surveillant : ces places ne sont jamais vacantes. Le premier surveillant , devenu vénérable , ordonne une fanté pour celui qui vient de sortir , & il a soin d'y joindre celle de sa *maçonne* : cela se fait avec la plus grande solennité : on en verra la description , lorsque je parlerai du repas de réception. Si le vénérable rentre dans la loge pendant la cérémonie , il ne peut pas reprendre sa place ; il doit se tenir debout jusqu'à ce que la cérémonie soit finie.

J'observerai ici , à propos de *maçonne* , que , quoique les femmes ne soient point admises dans les assemblées des Francs-Maçons , on en fait toujours une mention honorable. Le jour de la réception , en donnant le tablier au nouveau reçu , on lui donne en même temps deux paires de gants ,

une pour lui , & l'autre pour sa *maison* , c'est-à-dire , pour la femme , s'il est marié , ou pour la femme *qu'il estime le plus* , s'il est célibataire.

On peut interpréter comme on voudra le mot d'*estime*. Il n'avoit autrefois qu'une signification très-honnête : il désignoit seulement un doux penchant , fondé sur l'excellence , ou sur la convenance des qualités du cœur & de l'esprit. Mais depuis que la pudeur des femmes leur a fait employer ce terme pour exprimer honnêtement une passion qui le plus souvent n'est rien moins qu'honnête , il est devenu très-équivoque. Au reste , de quelque espece que soient les engagements que les Francs-Maçons peuvent avoir avec les femmes , il est toujours certain que , dans les assemblées tant solennelles que particulières , il n'est fait mention des dames que d'une façon très-concise ; on boit à leur fanté , & on leur donne des gants ; voilà tout ce qu'elles en retirent. Cela paroîtra peut-être un peu humiliant pour un sexe qui aime encore mieux qu'on dise du mal de lui ,

que rien du tout. Il me semble d'un autre côté, qu'un silence si respectueux sur une matiere qui demande à être traitée si souvent, doit éloigner bien du monde de la maçonnerie. Une telle société ne fera sûrement pas du goût de la plupart de nos jeunes & bruyants étourdis, qui n'ont le plus souvent, pour toute conversation, que le récit obscene de quelques ridicules conquêtes, grossièrement imaginées par la corruption de leurs cœurs; ils s'ennuieroient infailliblement dans une compagnie dont les plaisirs & les conversations respirent la sagesse. Je n'ai que faire de dire combien aussi on seroit ennuyé d'une pareille acquisition.

Quoique la décence & la sagesse soient toujours exactement observées dans les repas Francs-Maçons, elles n'excluent en aucune façon la gaieté & l'enjouement. Les conversations y sont assez animées; mais elles tirent leur agrément principal de la tendresse & de la cordialité fraternelle qu'on y voit régner.

Lorsque les freres , après avoir tenu quelque temps la conversation , paroissent dans le dessein de chanter leur bonheur , le vénérable charge de cette fonction le premier ou le second surveillant , ou celui des freres qu'il croit le plus propre à s'acquitter dignement de cet emploi. On a vu des loges brillantes , dans lesquelles la permission de chanter , accordée par le vénérable , étoit solemnisée par un concert de cors-de-chasse & d'autres instruments , dont les accords harmonieux répandoient au loin les respectables symboles de l'union intime , & de la douce intelligence qui faisoit le bonheur des freres. Ce concert fini , on chantoit les hymnes de la confrérie.

Ces hymnes sont de différentes especes : les unes sont pour les surveillants , d'autres pour les maîtres ; il y en a pour les compagnons , & enfin on finit par celles des apprentis. Toutes les fois qu'on tient loge , on chante toujours , du moins les chansons des compagnons & des apprentis. On trouve des recueils de chansons , que l'on

chante très-souvent dans les loges où regne le zèle de la maçonnerie. Elles ne sont pas également bonnes : mais elles expriment toutes l'esprit de concorde & d'union, qui est l'ame de la confrérie maçonne.

Lorsqu'on chante la dernière chanson, les domestiques, que l'on appelle *freres servants*, & qui sont aussi de l'ordre, viennent à la table des maîtres, & ils apportent avec eux leurs *canons chargés* (on fait à présent ce que cela veut dire) : ils les posent sur la table des maîtres, & se placent parmi eux. Tout le monde est debout alors, & l'on fait *la chaîne*, c'est-à-dire, que chacun se tient par la main, mais d'une façon assez singulière. On a les bras croisés & entrelacés, de manière que celui qui est à droite, tient la main gauche de son voisin ; & par la même raison, celui qui est à gauche, tient la main droite de l'autre : voilà ce qui forme la chaîne autour de la table. C'est alors qu'on chante :

Freres & compagnons

De la maçonnerie

*Sans chagrin jouissons
Des plaisirs de la vie.
Munis d'un rouge bord,
Que par trois fois un signal de nos verres
Soit une preuve que d'accord
Nous buvons à nos freres.*

Ce couplet chanté, on boit avec toutes les cérémonies, excepté cependant qu'on ne crie point *vivat*. On chante ensuite les autres couplets, & l'on boit au dernier, avec tout l'appareil & toute la solennité maçonne, sans omettre une seule cérémonie.

Ce mélange singulier de maîtres & de domestiques ne semble-t-il pas présenter d'abord quelque chose de bizarre, d'extraordinaire? Si pourtant on le considère sous un certain aspect, quel honneur ne fait-il pas à l'humanité en général & à l'ordre Franc-Maçon en particulier? On voit avec quelle attention ils réalisent à leur égard la qualité de frere, dont ils portent le nom. Ce n'est point chez eux une vaine dénomination, comme dans ces tristes régions, où l'on semble ne faire un usage journalier des res-

pectables noms de pere & de frere, que pour les profaner indignement : les uns sont fièrement despotiques ; les autres sont bassement esclaves. C'est tout le contraire chez les Francs-Maçons ; les freres servants goûtent avec leurs maîtres les mêmes plaisirs ; ils jouissent comme eux des mêmes avantages. Quel autre exemple pourroit aujourd'hui nous retracer plus fidèlement les temps heureux de la divinité Astrée ? Les hommes alors n'étoient point soumis au joug injuste de la servitude , ni à l'humiliant embarras d'être servis : il n'y avoit alors ni supériorité , ni subordination , parce qu'on ne connoissoit pas encore le crime.

Après avoir donné une idée générale de la maniere dont les Francs-Maçons se comportent dans leurs assemblées , je crois devoir à présent satisfaire l'impatience du lecteur , en lui faisant un détail bien circonstancié de ce qui s'observe dans les jours de réception.

Pour parvenir à être reçu Franc-Maçon, il faut d'abord être connu de quelqu'un de cet ordre, qui soit assez au fait des vies & mœurs du récipiendaire, pour pouvoir en répondre. Celui qui se charge de cet office, informe d'abord les freres de sa loge des bonnes qualités du sujet qui demande à être agrégé dans la confrérie : sur la réponse des freres, le récipiendaire est admis à se présenter.

Le frere qui a parlé du récipiendaire à la compagnie, s'appelle *proposant* ; & au jour indiqué pour la réception il a la qualité de *parrain*.

La loge de réception doit être composée de plusieurs pieces, dans l'une desquelles il ne doit y avoir aucune lumiere. C'est dans celle-là que le parrain conduit d'abord le récipiendaire. On vient lui demander s'il se sent la vocation nécessaire pour être reçu ? Il répond qu'oui. On lui demande ensuite son nom, son surnom, ses qualités. Après qu'il a satisfait à ces questions, on lui ôte tout ce qu'il

pourroit avoir de métal sur lui, comme boucles, boutons, bagues, boîtes, &c. Il y a même des loges, où l'on pousse l'exactitude au point de faire dépouiller un homme de ses habits, s'il y avoit du galon dessus. Après cela on lui découvre à nu le genou droit, & on lui fait mettre en pantoufle le soulier qui est au pied gauche. Alors on lui met un bandeau sur les yeux, & on l'abandonne à ses réflexions pendant environ une heure. La chambre où il est, est gardée en dehors & en dedans par des freres surveillants, qui ont l'épée nue à la main, pour écarter les profanes, en cas qu'il s'en présentât quelqu'un. Le parrain reste dans la chambre obscure avec le récipiendaire, mais il ne lui parle point.

Lorsque ce temps de silence est écoulé, le parrain va heurter trois coups à la porte de la chambre de réception. Le vénérable, Grand-Maître de la loge, répond du dedans par trois coups, & ordonne ensuite que l'on ouvre la porte.

Le parrain dit alors qu'il se présente

un gentilhomme (8), nommé N. qui demande à être reçu. Le vénérable dit au parrain : *demandez-lui s'il a la vocation.* Celui-ci va exécuter l'ordre, & il revient ensuite rapporter la réponse du récipiendaire. Le vénérable ordonne alors qu'on le fasse entrer ; les surveillants se mettent à ses côtés, pour le conduire.

Il faut observer qu'au milieu de la chambre de réception il y a un grand espace, sur lequel on crayonne deux colonnes, débris du temple de Salomon. Aux deux côtés de cet espace on voit aussi crayonnés un grand J & un grand B. On ne donne l'explication de ces deux lettres qu'après la réception. Au milieu de l'espace, & entre les colonnes destinées, il y a trois flambeaux allumés, posés en triangle.

Le récipiendaire, les yeux bandés,

(8) Que l'on soit gentilhomme ou non, on est toujours annoncé pour tel parmi les Francs-Maçons : la qualité de frères qu'ils se donnent entr'eux, les met tous de niveau pour la condition.

& dans l'état que je viens de le représenter, est introduit dans la chambre par les surveillants, qui sont chargés de diriger ses pas. Il y a des loges dans lesquelles, aussi-tôt que le récipiendaire entre dans la chambre de réception, on jette de la poudre, ou de la poix-résine, dont l'inflammation fait toujours un certain effet, quoiqu'on ait les yeux bandés.

On conduit le récipiendaire autour de l'espace décrit au milieu de la chambre, & on lui en fait faire le tour par trois fois. Il y a des loges où cette marche se fait par trois fois trois, c'est-à-dire, qu'on fait neuf fois le tour dont il s'agit. Durant la marche, les frères surveillants qui accompagnent, font un certain bruit en frappant continuellement avec quelque chose sur les attributs de l'ordre, qui tiennent au cordon bleu qu'ils portent au cou. Il y a des loges où l'on s'épargne ce bruit-là.

Ceux qui ont passé par cette cérémonie assurent qu'il n'y a rien de plus pénible que cette marche, que

l'on fait ainsi les yeux bandés. On est aussi fatigué lorsqu'elle est finie, que si l'on avoit fait un long voyage.

Lorsque tous les tours sont faits, on mene le récipiendaire au milieu de l'espace décrit; on le fait avancer, en trois temps, vis-à-vis du vénérable, qui est au bout d'en haut sur un trône, devant lequel est un autel, où l'on voit l'évangile selon St. Jean. Le grand-maître dit alors au récipiendaire: *vous sentez-vous la vocation pour être reçu?* Le suppliant répond qu'oui. *Faites lui voir le jour*, dit à l'instant le grand-maître, *il y a assez long-temps qu'il en est privé.* On lui débande les yeux, & pendant qu'on est à lui ôter le bandeau, les freres se rangent en cercle autour de lui, l'épée nue à la main, dont ils lui présentent la pointe. Les lumieres, le brillant de ces épées, les ornemens singuliers, dont j'ai dit que les grands-officiers étoient parés, le coup-d'œil de tous les freres en tablier blanc, forment un spectacle assez éblouissant pour quelqu'un, qui, depuis environ deux heures, est privé du

jour, & qui d'ailleurs a les yeux extrêmement fatigués par le bandeau. Ce sombre, dans lequel on a été pendant long-temps, & l'incertitude où l'on est, par rapport à ce qu'il y a à faire pour être reçu, jettent infailliblement l'esprit dans une perplexité qui occasionne toujours un saisissement assez vif, dans l'instant où l'on est rendu à la lumière.

Lorsque le bandeau est ôté, on fait avancer le récipiendaire en trois temps, jusqu'à l'autel qui est devant le trône. Il y a sur cet autel une équerre & un compas. Alors le frere qu'on appelle *l'orateur*, parce qu'il est chargé de faire le discours de réception, dit au récipiendaire : *vous allez embrasser un ordre respectable, qui est plus sérieux que vous ne pensez. Il n'y a rien contre la loi, contre la religion, contre le roi, ni contre les mœurs. Le vénérable grand-maître vous dira le reste.* On voit par ce discours que les orateurs Francs-Maçons sont amis de la précision.

Il est cependant permis à celui qui d'office est chargé de haranguer, d'a-

jouter quelque chose à la formule usitée ; mais il faut que cette addition soit extrêmement concise : c'est une règle émanée des instituteurs de l'ordre , qui , par une sage prévoyance , ont voulu bannir de chez eux l'ennui & l'inutilité. Ils ont prévu sans doute qu'une permission plus étendue introduiroit bientôt parmi eux , comme ailleurs , l'usage fastidieux de ces longues & fades harangues , dont le jargon bizarre fatigue depuis long-temps les oreilles intelligentes.

Le devoir d'un Franc-Maçon consiste à bien vivre avec ses frères , à observer fidèlement les usages de l'ordre , & sur-tout , à garder scrupuleusement un silence impénétrable sur les mystères de la confrérie. Il ne faut pas de longs discours , pour instruire un récipiendaire sur cet article.

Lorsque l'orateur a fini son discours , on dit au récipiendaire de mettre un genou sur une des marches de l'autel. Il doit s'agenouiller du genou droit , qui est découvert , comme je l'ai déjà dit. Selon l'ancienne règle de réception ,

tion, le récipiendaire, quoiqu'agenouillé sur le genou droit, devroit cependant avoir le pied gauche en l'air. Cette situation me paroît un peu embarrassante; il faut qu'elle l'ait aussi paru à d'autres, car il y a bien des loges dans lesquelles on ne l'observe point; on s'y contente de faire mettre le soulier du pied gauche en pantoufle.

Le récipiendaire ainsi placé, le vénérable grand-maître lui dit: *promettez-vous de ne jamais tracer, écrire, ni révéler les secrets des Francs Maçons & de la maçonnerie, qu'à un frere en loge, & en présence du vénérable grand-maître?* On sent bien que quelqu'un qui a fait les fraix de se présenter, poursuit jusqu'au bout, & promet tout ce que l'on exige de lui. Alors on lui découvre la gorge, pour voir si ce n'est point une femme qui se présente; & quoiqu'il y ait des femmes qui ne valent guere mieux que des hommes sur cet article, on a la bonté de se contenter de cette légère inspection. On met ensuite sur la mamelle gauche du récipiendaire

la pointe d'un compas ; c'est lui-même qui le tient de la main gauche ; il met la droite sur l'évangile , & il promet d'observer tout ce que le vénérable grand-maître lui a dit. Il prononce ensuite ce serment : *En cas d'infraction , je permets que ma langue soit arrachée , mon cœur déchiré , mon corps brûlé , & réduit en cendres pour être jeté au vent , afin qu'il n'en soit plus parlé parmi les hommes : ainsi Dieu me soit en aide , & ce saint évangile (9)*. Lorsque le ser-

(9) Voici une autre formule , qui m'a été communiquée : on m'a assuré que c'étoit une traduction du serment que prononcent les Francs-Maçons Anglois , le jour de leur réception.

“ Je confesse formellement en présence du grand-
 „ architecte de l'univers , & de cette société , que
 „ je ne donnerai jamais à connoître , soit de bou-
 „ che ou par signe , les secrets qui me seront révélés
 „ ce soir , ou dans d'autre temps ; que je ne les
 „ mettrai point par écrit , ni ne les taillerai ou
 „ graverai , soit sur le papier , le cuivre , le métal ,
 „ le bois , la pierre , ou d'autres moyens sem-
 „ blables ; & que je ne les donnerai point à con-
 „ noître à qui que ce soit , par quelque signe , ou
 „ mouvement , sinon à ceux qui sont confreres ou
 „ membres de la société ; sous peine de ne point
 „ recevoir d'autre punition , sinon que mon cœur

ment est prononcé on fait baiser l'évangile au récipiendaire. Après cela le vénérable grand-maître le fait passer à côté de lui : on lui donne alors le tablier de Franc-Maçon , donc j'ai parlé ci-dessus : on lui donne aussi une paire de gants pour lui, & une paire de gants de femme pour la dame qu'il estime le plus. Cette dame peut être la femme du récipiendaire , ou lui appartenir d'une autre façon ; on n'a point d'inquiétude là dessus.

Quand la cérémonie de la présentation du tablier & des gants est faite , on enseigne au nouveau reçu les signes

„ soit arraché de mes entrailles , de même que mes
 „ boyaux du côté de ma mamelle gauche , jusqu'à
 „ la racine , & brûlée jusqu'à ce que le vent l'ait
 „ éparfé ; afin que par cette punition on perde le
 „ souvenir que j'aie été un confrere ou membre de
 „ cette société : „

*Cela n'est plus , ni ne sera plus ,
 Et cela est encore.*

Comme je n'entends point ce que signifient ces derniers mots , on me dispensera d'en donner l'explication.

de la maçonnerie, & on lui explique une des lettres tracées dans une des colonnes de l'espace décrit au milieu de la chambre où il a été reçu, c'est-à-dire, l'J, qui veut dire, *jakin*. On lui enseigne aussi le premier signe, pour connoître ceux qui sont de la confrérie, & pour en être connu. Ce signe s'appelle *guttural*. On le fait en portant la main droite au cou, de façon que le pouce, élevé perpendiculairement sur la palme de la main, qui doit être en ligne horizontale ou approchant, fasse l'équerre. La main droite ainsi portée à la gauche du menton, commence le signe: on la ramene ensuite du côté de l'épaule droite, d'où on la fait descendre au bas du côté droit, & on frappe un coup sur la basque de l'habit du même côté, pour former une équerre. Ce signe excite d'abord l'attention d'un frere maçon, s'il y en a un dans la compagnie où l'on se trouve. Il le répète aussi de son côté, & il s'approche. Si le premier lui répond, alors succede un autre signe: on se tend la main, & en la prenant, on pose mu-

tuellement le pouce droit sur la première & grosse jointure de l'*index*, & l'on s'approche comme pour se parler en secret. C'est alors qu'on prononce le mot *jakin*. Voilà les signes qui caractérisent ceux que l'on appelle *apprentis*. Ce sont aussi les premiers signes que font d'abord les Francs-Maçons, lorsqu'ils se rencontrent. On appelle le second, le signe *manuel*. Il est bon cependant d'observer que, depuis assez long-temps, les Francs-Maçons François ont fait quelque changement à cette façon de se toucher. Selon l'usage qui est aujourd'hui en vigueur, deux Francs-Maçons qui cherchent à s'assurer l'un de l'autre, ne touchent point la même jointure; c'est-à-dire, que si le premier qui prend la main, presse la première jointure, le second doit presser la seconde; ou la troisième, si le premier a pressé la seconde.

Selon les usages observés de temps immémorial parmi les Francs-Maçons, il y avoit des interstices entre chaque degré que l'on acquéroit dans l'ordre.

Quand on étoit reçu *apprenti*, on restoit dans cet état trois ou quatre mois, après lesquels on étoit reçu *compagnon*, & six mois après on étoit admis à la *maîtrise*. De cette manière, on avoit le temps de s'instruire; & lorsqu'on arrivoit au dernier grade, on étoit bien plus en état d'en soutenir la dignité.

La vivacité Françoisise n'a pas pu tenir contre tous ces délais, on a voulu pénétrer dans un instant tous les mystères les plus cachés; & il s'est trouvé des maîtres de loge qui ont eu la foible complaisance de sacrifier à l'impétueux empressement des récipiendaires, des usages respectables, que leur sagesse & leur antiquité auroient dû mettre à l'abri de toute prescription. Mais le mal est fait, & c'est le moindre que la confrérie maçonne ait essuyé depuis qu'elle s'est établie en France. Il faut que le François touche à tout; son caractère volatil le porte à marquer sur tout l'impression de sa main. Ce qui est médiocre, il le perfectionne; ce qui est excellent, il le gâte. La maçon-

nerie m'en fournit des preuves, dont je parlerai dans quelque temps. Je viens à la cérémonie de la réception.

Lorsque l'on a enseigné à l'apprenti les signes de l'ordre & le mot de JAKIN, que l'on peut regarder comme un des termes sacramentaux de la confrérie, on lui apprend de plus une autre façon de le prononcer. On a été obligé d'y avoir recours, pour éviter toute surprise de la part de quelques profanes, qui auroient pu, à force de recherches, découvrir les signes & les termes de la maçonnerie. Lors donc qu'on a lieu de soupçonner que celui qui a fait les signes de la société pourroit bien n'en n'être pas, on lui propose d'*épeller*: on ne s'exprime pas plus au long; tout Franc-Maçon entend d'abord ce que cela veut dire. Alors l'un dit J, l'autre doit répondre A; le premier dit K, le second I, & l'autre N; ce qui compose le mot JAKIN. Voilà la véritable manière dont les Francs-Maçons se reconnoissent. Il est vrai cependant que ces premiers signalements ne désignent en-

core qu'un Franc-Maçon apprenti; il y en a d'autres pour les compagnons & pour les maîtres : je vais les expliquer en peu de mots.

La cérémonie de l'installation d'un apprenti dans l'ordre des compagnons se passe toujours en grande loge. Le vénérable & les surveillants sont revêtus de tout l'appareil de leurs dignités. Les figures sont crayonnées sur le plancher de la salle de réception; & au lieu d'une pierre informe, qui est dessinée dans le temps de la réception d'un apprenti, comme pour lui apprendre qu'il n'est encore propre qu'à dégrossir l'ouvrage, on trace, pour la réception d'un compagnon, une pierre propre à aiguïser les outils, pour lui faire connoître que désormais il pourra s'employer à polir son ouvrage, & y mettre la dernière main.

On ne lui fait point réitérer le serment déjà fait; il est suffisamment exprimé par un signe, que l'on appelle *pectoral*. On apprend au récipiendaire à porter sa main sur la poitrine, de

façon qu'elle forme une équerre. Cette position annonce un serment tacite, par lequel l'apprenti, qui va devenir compagnon, promet, foi de frere, de ne point révéler les secrets de la maçonnerie. On lui donne ensuite l'explication de la colonne B, qui fait un pendant avec l'J, dans l'espace où l'on a crayonné les colonnes du temple de Salomon. Cette lettre signifie *Booz*. On l'épelle, comme j'ai dit qu'on faisoit le mot de jakin, l'orsqu'on appréhende d'être surpris par quelqu'un qui s'annonceroit pour compagnon sans l'être véritablement.

Le secret de la réception des maîtres ne consiste que dans une cérémonie assez singulière, & sur laquelle je vais apprendre aux maîtres mêmes, reçus depuis long-temps, quelques traits qu'ils ignorent absolument.

Lorsqu'il s'agit de recevoir un maître, la salle de réception est décorée de la même façon que pour la réception des apprentis & des compagnons; mais il y a plus de figures dans l'espace qui est décrit au milieu. Outre les

flambeaux placés en triangle, & les deux fameuses colonnes dont j'ai parlé, on y décrit, du mieux que l'on peut, quelque chose qui ressemble à un bâtiment, qu'ils appellent *palais mosaïque*. On y dépeint aussi deux autres figures; l'une s'appelle la *houpe dentelée*, & l'autre *le dais parsemé d'étoiles*. Il y a aussi une ligne perpendiculaire, sous la figure d'un instrument de maçonnerie, que les ouvriers ordinaires appellent le *plomb* ou l'*aplomb*. La pierre qui a servi à ces figures, reste sur le plancher de la chambre de réception. On y voit de plus une espèce de représentation qui désigne le tombeau de Hiram. Les Francs-Maçons font, en cérémonie, beaucoup de lamentations sur la mort de cet Hiram, décédé il y a bientôt trois mille ans. Ceci me paroît avoir quelque ressemblance avec les fêtes que les anciens solempnisoient autrefois si lugubrement, à l'occasion de la mort du malheureux amant de la tendre Vénus. On fait que pendant plusieurs siècles les femmes païennes, à certain jour marqué, célébroient

par les accents les plus douloureux, la mort cruelle d'Adonis.

Il y a bien des Francs-Maçons qui ne connoissent cet Hiram que de nom, sans savoir ce qu'il étoit. Quelques-uns croient qu'il s'agit de Hiram roi de Tyr, qui fit alliance avec Salomon, & qui lui fournit abondamment tous les matériaux nécessaires pour la construction du temple. On croit devoir aujourd'hui des larmes à la mémoire d'un prince qui s'est prêté autrefois à l'élevation d'un édifice dont on projette le rétablissement.

Hiram, dont il s'agit chez les Francs-Maçons, étoit bien éloigné d'être roi de Tyr. C'étoit un excellent ouvrier, pour toutes sortes d'ouvrages en métaux, comme or, argent & cuivre. Il étoit fils d'un Tyrien, & d'une femme de la tribu de Nephthali (10). Salomon le fit venir de Tyr

(10) *Salomon tulit Hiram de Tyro, filium mulieris viduae de tribu Nephthali, artificem ararium, & plenum . . . doctrinâ ad faciendum omne opus ex aere.* IV. Reg. VII. vi. & seq.

pour travailler aux ornements du temple. On voit au quatrieme livre des rois le détail des ouvrages qu'il fit pour l'embellissement de cet édifice. Entr'autres ouvrages, il est fait mention dans l'écriture sainte de deux colonnes de cuivre, qui avoient chacune dix-huit coudées de haut, & douze de tour, au dessus desquelles étoient des corniches de fonte en forme de lis. Ce fut lui qui donna des noms à ces deux colonnes : il appella celle qui étoit à droite *Jakin*, & celle de la gauche *Booz* (11). Voilà cet Hiram que l'on regrette aujourd'hui. Je crois qu'il y aura quelques maîtres qui m'auront obligation de cet éclaircissement ; on est toujours bien aise de savoir pour qui l'on pleure. Au reste, je pense qu'il ne faudroit pas tant s'affliger de la mort de Hiram ; si les Francs-Maçons n'ont besoin que d'ou-

(12) *Et statuit (Hiram) duas columnas in porticu rempli : cumque statuisset columnam dexteram, vocavit eam nomine Jachin : similiter erexit columnam secundam, & vocavit nomen ejus Booz. Ibid. vs. 21.*

vriers habiles , ils trouveront , parmi nos modernes , de quoi se consoler de la perte des anciens.

Cette dernière réception n'est que de pure cérémonie ; on n'y apprend presque rien de nouveau , si ce n'est l'addition d'un signe qu'on nomme *pédestral* ; il se fait en plaçant ses pieds de façon qu'ils puissent former une équerre. On explique allégoriquement cette figure : elle signifie qu'un frère doit toujours avoir en vue l'équité & la justice , la fidélité à son roi , & être irrépréhensible dans ses mœurs.

Voilà donc les quatre signes principaux qui caractérisent les Francs-Maçons.

Le *guttural* , ainsi appelé , parce qu'on porte la main à la gorge en formant une équerre.

Le *manuel* , dans lequel on se touche les jointures des doigts.

Le *pectoral* , où l'on porte la main en équerre sur le cœur.

Et le *pédestral* , qui prend son nom de la position des pieds.

A l'égard des mots que l'on pro-

nonce , pour constater la vérité des signes de la maçonnerie , il n'y a que les deux dont j'ai parlé ci-dessus ; savoir, JAKIN (il y a *Jachin* dans l'écriture sainte) & BOOZ. Le premier est pour les apprentis , & ils n'ont que celui-là. Les compagnons & les maîtres se servent des deux , & cela se pratique ainsi : après que l'on a fait les premiers signes , qui sont de porter la main en équerre au cou , de frapper ensuite sur la basque droite de l'habit , de se presser mutuellement la jointure des doigts , & de prononcer le mot JAKIN ; on met la main en équerre sur la poitrine , & on prononce BOOZ avec les mêmes précautions que l'on a observées au premier. Les maîtres n'ont point d'autres mots qui les distinguent des compagnons ; ils observent seulement de s'embrasser , en passant les bras par dessus l'épaule : voilà leur distinctif , qui est suivi du signe pédés-
tral. Tout cela se pratique avec tant de circonspection , qu'il est difficile à tout autre qu'à un Franc-Maçon de s'en appercevoir.

Je vais reprendre à présent l'endroit de la réception d'un apprenti où j'en étois resté. Je ne suis pas sûr de ne pas tomber ici dans quelques redites, parce que je n'ai pas sous les yeux la feuille où j'en ai parlé : je vais à tout hasard reprendre, du mieux que je pourrai, le fil de ma narration. On m'excusera si je me répète ; mais dans une affaire qui peut intéresser, j'aime mieux dire deux fois la même chose, que d'omettre la moindre particularité.

Lorsque le récipiendaire a prêté serment, le vénérable grand-maître l'embrasse, en lui disant : *jusqu'ici je vous ai parlé en maître, je vais à présent vous traiter en frère.* Il le fait passer à côté de lui. C'est alors qu'on lui donne le tablier de maçon, & deux paires de gants, l'une pour lui, & l'autre pour sa maçonne. Le second surveillant lui dit alors : *nous vous donnons ces gants comme à notre frère ; & en voilà une paire pour votre maçonne, ou pour la plus fidelle. Les femmes croient que nous sommes leurs ennemis ; vous leur prouve-*

rez par là que nous pensons à elles. Le nouveau reçu embrasse ensuite les maîtres, les compagnons & les apprentis ; après cela on se met à table.

Le vénérable se place à l'orient, les surveillants à l'occident, les maîtres & compagnons au midi, & les apprentis au nord ; le nouveau reçu occupe la place d'honneur à côté du vénérable. Chacun est servi par son domestique, qui ne peut pourtant faire cette fonction que lorsqu'il est reçu Franc-Maçon (12). La cérémonie de la réception des domestiques est la même que celle des apprentis ; ils ne savent que le mot JAKIN ; ils n'ont aussi que les premiers signes, & ne peuvent jamais parvenir à la maîtrise.

(12) Les Francs-Maçons ont cru devoir aussi admettre dans leur ordre, la plupart des maîtres traîtres, & leurs premiers garçons ; parce que comme ils choisissent ordinairement leurs maisons pour leurs assemblées, cela fait qu'ils y sont plus en sûreté ; le maître & les garçons s'intéressent à éloigner les profanes.

Le service des domestiques se borne à mettre les plats sur la table, & à changer les couverts. Il est rare qu'on se face servir à boire : communément chacun a sa bouteille ou barrique devant soi. Voici comme on solemnise la première santé, qui est celle du roi.

Le vénérable frappe un coup sur la table ; le premier & le second surveillants font la même chose : alors toute l'assemblée tourne les yeux vers le vénérable, & se prépare à écouter avec attention ce que l'on va dire. Car il faut remarquer que lorsqu'on frappe sur la table, ce n'est pas toujours pour *porter une santé*, cela se fait aussi toutes les fois qu'on a à dire quelque chose qui intéresse la maçonnerie en général, ou seulement les frères de la loge.

Lorsque le second surveillant a frappé, le vénérable se leve ; il porte la main en équerre sur le cœur, & dit : *à l'ordre, mes frères*. Le premier & le second surveillants répètent la même chose. Le vénérable ajoute : *chargez, mes frères, pour une santé*, Ceci est répété de même par les surveillants.

Chacun met alors dans son canon au-
 tant de poudre , tant rouge que blan-
 che , qu'il juge à propos ; on ne gêne
 personne sur la quantité , ni sur la qua-
 lité. Lorsque les canons sont en état ,
 le premier surveillant dit au grand-
 maître : *vénérable , nous sommes chargés .*
 Le grand-maître dit alors : *premier &*
second surveillants , freres & compagnons
de cette loge , nous allons boire à la santé
du roi , notre auguste maître , à qui Dieu
donne une santé parfaite , & une longue
suite de prospérités . Le premier surveil-
 lant répète ce qu'a dit le grand-maître .
 J'ai oublié de dire qu'il interpelle tou-
 jours l'assemblée en commençant par
 les dignités ; ainsi il dit alors : *très-véné-*
rable , second surveillant , freres & com-
pagnons de cette loge , nous , &c . Le se-
 cond surveillant dit après : *très-véné-*
rable , premier surveillant , freres , &c .

Après cette dernière répétition , le
 vénérable grand-maître dit : *second*
surveillant , commandez l'ordre . Alors
 celui-ci dit : *mes freres , regardez le véné-*
rable ; & en portant la main à son ca-
non , il ordonne ainsi l'exercice : portez

la main droite à vos armes : on met la main à son canon, mais sans le lever. En joue : on élève son canon, & on l'avance devant soi. Feu, grand feu : c'est pour le roi notre maître. Chacun boit alors ; & on a toujours les yeux sur le vénérable, afin de ne retirer son canon qu'après qu'il a fini de boire. Le second surveillant, qui regarde aussi le vénérable, suit le mouvement de son bras, & toute l'assemblée les suit l'un & l'autre. En retirant son canon, on présente les armes ; ensuite on le porte à gauche & à droite ; cet exercice se fait trois fois de suite. On remet après ensemble, & en trois temps, les canons sur la table ; on se frappe trois fois dans les mains, & on crie trois fois, vivat.

La scrupuleuse uniformité qui regne dans cet exercice, & la sage gaieté qui pare le visage des frères, & qui reçoit encore les agréments les plus vifs, par la joie dont tout bon François est toujours pénétré, lorsqu'il peut témoigner solennellement son zèle pour son roi ; tout cela forme,

dit-on, un point de vue ravissant, qui seul attireroit à l'ordre ceux mêmes qui paroissent aujourd'hui dans les dispositions les moins favorables pour les Francs-Maçons.

Je me souviens d'avoir dit qu'après la santé du roi, on buvoit à celle du très-vénérable grand-maître, chef de l'ordre; & qu'on buvoit ensuite à celle du vénérable grand-maître de la loge où l'on se trouve, à celles des surveillants, du récipiendaire & des freres, &c. Tout cela se fait avec grande cérémonie.

Il est à propos d'observer que, quoique ce soit presque toujours le vénérable de la loge qui propose de boire à la santé de quelqu'un, il est pourtant permis au premier ou second surveillant, & même à tout autre, de demander à porter une santé. Voici comme cela se fait.

Celui qui veut proposer une santé, frappe un coup sur la table; tout le monde prête silence. Alors le proposant dit : *vénérable, premier & second surveillants, freres & compagnons de*

cette loge , je vous porte la santé de tel.
 Si c'est à un des dignitaires que l'on boit , on ne le nomme point dans le compliment qu'on adresse aux dignités. Par exemple , si c'est au vénérable , on commence par dire : *premier & second surveillants, freres , &c.* Si c'est au premier surveillant , on dit : *vénérable , & second surveillant , freres , &c.*

Celui à la santé duquel on boit , doit se tenir assis pendant que l'on boit ; il ne se leve que lorsqu'on a fini la cérémonie , & que tout le monde s'est assis. Alors il remercie le vénérable , le premier & le second surveillants , & les freres , & leur annonce qu'il va faire raison du plaisir qu'on lui a fait de boire à sa santé. Il fait alors tout seul l'exercice dont j'ai fait mention.

Comme toutes les cérémonies , qui s'observent pour les santé , prennent bien du temps , & qu'il pourroit se trouver quelqu'un des freres assez altéré pour avoir besoin de boire dans les intervalles , on accorde à chacun la liberté de boire à sa fantaisie ; & ceux qui boivent ainsi , le font , pour

ainsi dire, en cachette, c'est-à-dire, sans les cérémonies usitées.

Je n'entreprendrai pas d'exprimer le plaisir singulier que goûtent les Francs-Maçons dans cette maniere de porter des fantés : eux seuls le sentent, & ne pourroient pas le rendre. J'ai oui dire, en propres termes, à des enthousiastes de l'ordre, qu'à ce sujet le sentiment ne pouvoit rien prêter à l'expression.

Quoique la maniere, dont on porte les fantés, occupe une bonne partie du temps que les Francs-Maçons consacrent à leurs assemblées, il leur en reste cependant assez pour se procurer mutuellement des instructions, qui sont toujours très-satisfaisantes, tant par rapport aux choses mêmes qu'on y apprend, que par rapport à la maniere dont elles sont enseignées. Quand on veut former un frere nouvellement reçu, on lui fait quelques questions sur les usages de l'ordre. S'il ne se sent pas assez fort pour répondre, il met la main en équerre sur la poitrine, & fait une inclination : cela veut dire, qu'il demande grace pour la réponse.

Alors le vénérable s'adresse à un plus ancien, en lui disant, par exemple : *frere N. que faut-il pour faire une loge ?* Le frere répond : *vénérable, trois la forment, cinq la composent, & sept la rendent parfaite.*

A l'égard des maîtres, on leur fait des questions plus relevées ; ou plutôt sur une question très-simple, le maître interrogé répond de la façon la plus sublime. Par exemple, le vénérable grand-maître dit à un surveillant : *frere, d'où venez-vous ?* Celui-ci répond : *vénérable, je viens de la loge de saint Jean.* Le vénérable reprend : *qu'y avez-vous vu, quand vous avez pu voir ?* Le surveillant répond : *vénérable, j'ai vu trois grandes lumieres, le palais mosaïque, le dais parsemé d'étoiles, la houe dentelée, la ligne perpendiculaire, la pierre à tracer, &c.* On ne peut rien voir de mieux détaillé que cette réponse ; & quoiqu'elle ne paroisse pas absolument bien claire, elle satisfait infiniment les freres qui l'entendent, & elle cause un plaisir bien vif à toute la compagnie. De temps en temps on fait aussi

répéter les signes de la maçonnerie. Ceux qui les possèdent parfaitement, les font avec une dignité qui charme les spectateurs ; & ceux qui ne sont pas encore bien formés , ou qui sont un peu *gauches* dans leurs façons , procurent quelquefois de l'amusement aux freres, par l'embarras qu'ils éprouvent à se perfectionner dans la formation des signes. Il seroit inutile d'entrer dans un plus long détail des matieres sur lesquelles peuvent rouler les instructions , ou les conversations des freres de la maçonnerie ; tout est à peu près de la même force que ce que je viens de rapporter.

C'est donc en vain qu'on a voulu répandre , sur l'ordre des Francs-Maçons , les soupçons les plus odieux ; les plaisirs qu'ils goûtent ensemble n'ont rien que de très-pur ; & l'uniformité qui y regne n'occasionne jamais l'ennui , parce qu'ils s'aiment tendrement les uns les autres. Je conçois bien que tout autre qu'un Franc-Maçon s'amuseroit à peine de bien des choses qui paroissent faire les délices de leur société ;

société : mais tout ceci est une affaire de sentiment fondé sur l'expérience. Quand on est Franc-Maçon, tout ce qui concerne l'ordre affecte singulièrement l'esprit & le cœur. Ce qui seroit insipide pour un profane, devient un plaisir très-vif pour un Franc-Maçon : c'est un effet bien marqué de ce qu'on appelle une *grace d'état*.

Il n'y a donc rien que de très-simple & de très-innocent dans les conversations que les Francs-Maçons tiennent à table ; & la pureté des sentiments, qui distingue cette société de tant d'autres, tire encore un nouvel éclat des hymnes joyeuses que les freres chantent entr'eux, lorsqu'on a tenu table pendant quelque temps.

On fait que c'est assez souvent par les chansons que le caractère de chaque particulier se manifeste. Tel, par état, ou par respect pour son âge, ne tiendra que des discours convenables, qui, à la fin d'un repas, l'esprit un peu échauffé par les vapeurs d'une seve agréable, croit pouvoir s'échapper un peu, & côtoyer, pour ainsi dire,

l'indécence, s'il ne s'y livre pas totalement. C'est une maxime assez ordinaire, *tout est permis en chantant*. Les Francs-Maçons ne l'ont point adoptée; & leurs chansons, aussi pures & aussi simples que leurs discours, annoncent également la gaieté & l'innocence. Il sera facile au lecteur d'en juger par lui-même; je donnerai à la fin de cet ouvrage un recueil assez curieux de leurs principales chansons.

C'est par-tout une impolitesse, lorsqu'on est à table, de parler à l'oreille de son voisin; mais communément ce n'est qu'une impolitesse. C'est un crime chez les Francs-Maçons, qui est puni plus ou moins sévèrement, à proportion que le frere qui a prévarié est plus ou moins entêté. J'observerai ici, à la honte de nos François, que c'est chez eux que l'on a été obligé de faire usage, pour la première fois, de la formule singulière, consacrée pour l'exclusion d'un Franc-Maçon.

Le vénérable ne procède pas d'abord à la rigueur; il commence par avertir

avec douceur ; & lorsque le frere qui a manqué , se range à son devoir , il n'est condamné qu'à une amende. J'ai dit ci-dessus qu'elle étoit toujours au profit des pauvres , parce que ç'a toujours été l'usage parmi les Francs-Maçons. On a jugé à propos , dans quelques loges inférieures , de garder cet argent pour se régaler en commun.

Lorsque le frere qui a été *admoneſté* , n'a pas égard aux remontrances du vénérable , on agit contre lui à la rigueur , si le cas paroît l'exiger. Le vénérable consulte , on va aux opinions ; & lorsque les avis se réunissent pour l'exclusion d'un frere , voici comme on y procede. Le vénérable frappe sur la table , & dit : *à l'ordre, mes freres*. Les surveillants frappent aussi , & répètent ce qu'à dit le vénérable. Lorsque tout le monde paroît attentif à l'ordre donné , le vénérable met la main en équerre sur la poitrine ; il s'adresse au premier , ou au second surveillant , & lui dit : *frere , pourquoi vous êtes - vous fait recevoir maçon ?* Celui qui est interrogé répond : *vénéra-*

ble, c'est parce que j'étois dans les ténèbres, & que je voulois voir la lumière. Le vénérable : comment avez-vous été reçu maçon ? Réponse : vénérable, par trois grands coups. Le vénérable : que signifient ces trois grands coups ? Réponse : frappez, on vous ouvrira ; demandez, on vous donnera ; présentez-vous, & l'on vous recevra. Le vénérable : quand vous avez été reçu, qu'avez-vous vu ? Réponse : vénérable, rien que je puisse comprendre. Le vénérable : comment étiez-vous vêtu, quand vous avez été reçu en loge ? Réponse : vénérable, je n'étois ni nu, ni vêtu ; j'étois pourtant d'une manière décente. Le vénérable : où se tenoit le vénérable, quand vous avez été reçu ? Réponse : vénérable, à l'orient. Le vénérable : pourquoi à l'orient ? Réponse : vénérable, parce que, comme le soleil se leve en orient, le vénérable s'y tient pour ouvrir aux ouvriers, & pour éclairer la loge. Le vénérable : où se tenoient les surveillants ? Réponse : vénérable, à l'occident. Le vénérable : pourquoi à l'occident ? Réponse : parce que, comme le soleil se couche en occident, les

surveillants s'y tiennent pour payer les ouvriers, & pour fermer la loge.

Le vénérable prononce alors la sentence d'exclusion, en disant : *premier & second surveillants, freres & compagnons de cette loge, la loge est fermée.* Les surveillants répètent la même chose. Le vénérable dit alors au frere qui a manqué, que c'est par rapport à la faute qu'il a commise, & qu'il n'a pas voulu réparer, qu'on a fermé la loge. Dès-là, celui qui est l'objet de la réprimande, est exclu de l'ordre; il n'est plus fait mention de lui, lorsqu'on invite les freres pour assister à une réception; & on a soin en même temps de faire avertir les autres loges, du caractère peu sociable de celui contre lequel on s'est trouvé dans l'obligation de sévir: alors il ne doit être admis nulle part, c'est un des statuts de l'ordre.

Au reste, il faut que l'obstination d'un frere soit poussée un peu loin, pour qu'on en vienne à une telle extrémité. Un ordre, qui ne respire que la douceur, la tranquillité & la paix, ne

permet pas qu'on prononce contre un des membres aucun arrêt rigoureux, sans avoir tenté auparavant toutes les voies possibles de conciliation.

Une interruption aussi affligeante doit altérer considérablement le plaisir que goûtent les freres à chanter les hymnes de leur ordre. Cependant, comme il est de regle de chanter dans les assemblées ordinaires, on reprend le fil des chansons, lorsque le calme est entièrement rétabli. J'ai déjà dit que l'on finissoit par la chanson des apprentis ; & j'ai fait observer que les *domestiques* ou *freres servants* venoient alors se mettre en rang avec les maîtres. J'ai décrit, au même endroit, de quelle façon on se conduisoit dans cette dernière cérémonie ; ainsi je me crois dispensé d'en parler ici davantage. Je pourrai quelque jour entrer dans un plus grand détail, lorsque je donnerai une histoire complete de cet ordre. On y verra son origine, ses progrès, ses variations : peut-être aussi que ce qui se passe aujourd'hui, me fournira l'histoire de sa décadence & de sa ruine.

Cet ordre, quoique parvenu chez les François, auroit pu s'y conserver dans toute sa dignité, si l'on eût apporté plus d'attention & de discernement dans le choix que l'on a fait de ceux qui demandent à y être admis. Je ne dis pas qu'il eût fallu exiger de la naissance, ou des talents supérieurs: il auroit suffi de s'attacher principalement à l'éducation & aux sentiments; en un mot, aux qualités de l'esprit & du cœur. On n'auroit pas multiplié à l'infini une société, qui ne se soutiendra jamais que par le mérite marqué de ses membres.

Je ne suis point de l'opinion de ceux qui croient que les sentiments ou les mœurs appartiennent à un quartier plutôt qu'à un autre. On pense actuellement aussi-bien au Marais qu'au fauxbourg Saint-Germain, & bientôt on y parlera la même langue, & on y aura les manières aussi nobles. J'observerai cependant, à l'égard des Francs-Maçons, que ce préjugé de mérite local pourroit avoir quelque lieu.

L'époque de leur décadence peut

se rapporter au temps où cette société s'est étendue vers la rue Saint-Denis : c'est là qu'en arrivant elle s'est senti frappée d'influences malignes , qui ont altéré d'abord la régularité de ses traits , & l'ont ensuite entièrement défigurée par le commerce de la rue des Lombards. Je laisse aux véritables & zélés Francs-Maçons le soin de faire entendre clairement ce que je dis ici ; ils y sont intéressés.

Ce qui est certain , c'est que , par une trop grande facilité , on a admis à la dignité de compagnons & de maîtres , des gens qui , dans des loges bien réglées , n'auroient pas eu les qualités requises pour être freres-servants. On a été plus loin : la religion du grand-maître a été surprise , au point de lui faire accorder des patentes de maîtres de loge , à des personnes incapables de commander dans la plus vile classe des profanes. Alors , pour la première fois , la maçonnerie étonnée a vu avec horreur s'introduire dans son sein le méprisable intérêt , & l'indécence grossière.

Lorsque des gens de certaine étoffe sont curieux de faire une société, que ne cherchent-ils dans leur espece de quoi la former ?

Le sage Anglois, chez qui la maçonnerie a pris naissance, nous fournit des exemples de quantité de sociétés, aussi différentes entr'elles, qu'il y a de différentes classes de sujets dans un état ; & ce qu'il y a de remarquable, à la honte de certains François intrus dans la maçonnerie, c'est que les sociétés, même du plus bas étage, observent toujours à leur façon la plus exacte décence. Il y a entr'autres à Londres une société qu'on appelle la *coterie des deux sous*, ainsi nommée parce que chaque associé met deux sous sur la table en entrant dans l'assemblée. Cette confrérie n'est composée que d'artisans très-grossiers, parmi lesquels on n'a jamais entendu dire qu'il se soit rien passé de contraire au bon ordre. La vertu les unit ; elle est véritablement un peu grossiere, mais c'est la vertu de leur état. Ces associés ont des statuts assez conformes à leur

grossièreté. Je ne citerai pour exemple que l'article IV de leur règlement, qui est conçu en ces termes : *Si quelqu'un jure, ou dit des paroles choquantes à un autre, son voisin peut lui donner un coup de pied sur les os des jambes* (13). Cette façon singulière d'avertir son voisin me paroît assez expressive. Ce qui est admirable, c'est que, lorsqu'on en a fait usage, il n'en est jamais ré-
fulté aucun désordre ; au contraire, celui qui est averti de cette manière ne s'en fâche point, il se tient pour bien averti, & il se corrige.

On auroit pu même former à Paris des sociétés convenables au génie & aux manières de quantité de particuliers (14), qui ne sont point faits pour pratiquer des personnes qui pensent.

(13) Ceci est tiré du *spectateur*.

(14) Ceux qui connoissent un peu les habitants de certains quartiers marchands, sont assez au fait des façons singulières avec lesquelles ces messieurs s'abordent réciproquement. A la rudesse de leurs gestes, & à la grossièreté de leurs discours, il semble qu'ils disputent continuellement ensemble d'importance.

On leur auroit donné des réglemens à leur portée. Celui que je viens de citer, auroit pu y figurer d'autant mieux qu'ils y sont accoutumés : comme dans leurs quarts-d'heures d'enjouement, ou lorsque la vente ne donne pas, ils se livrent volontiers à ce noble exercice, ils auroient pu s'en servir aussi pour s'avertir charitablement de leurs fautes.

Le très-vénérable qui est aujourd'hui à la tête de l'ordre, va, dit-on, travailler efficacement à écarter de la confrérie maçonne, tout ce qui n'est pas digne d'elle. Ce grand ouvrage avoit été projeté par son illustre prédécesseur, qu'une mort prématurée vient d'enlever au monde & à la maçonnerie.

On a remarqué que les Francs-Maçons Parisiens n'ont pas eu l'attention de faire faire un service pour le repos de l'ame de ce dernier grand-maître. Les uns ont cru que, par un privilege spécial, un véritable maçon, & à plus forte raison celui qui est revêtu de l'auguste dignité de très-véné-

rable , prenoit en quittant ce monde un libre effor vers le ciel , sans appréhender aucun écart sur la route.

D'autres ont imaginé qu'en recevant des Anglois l'ordre Franc-Maçon , les associés avoient peut-être hérité en même temps du peu de goût que cette nation paroît avoir pour le purgatoire.

Quelle que puisse être la raison qui a fait omettre ce service , les Francs-Maçons Normands ont agi tout autrement : ils ont ordonné une pompe funebre dans l'église des jacobins de Rouen ; ils en ont fait les honneurs ; l'invitation a été solemnelle , & les freres des sept loges de Rouen s'y sont transportés vêtus de deuil : ils ont observé , autant que la circonstance le leur a permis , les cérémonies de leur ordre , en ordonnant qu'on marcheroit trois à trois à la pompe funebre. Cela a été ponctuellement exécuté à l'honneur de la maçonnerie , & à l'édification de tous les fideles Normands.

